

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 1 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

#### 1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: COLLE PVC GEL FIRST  
Code du produit: IT005F  
Code UFI : WRT0-W9ND-M00D-KWDA

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées.

Colle pour PVC. Haute pression

#### Usages non recommandés:

Usages différents de ceux recommandés.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Distribué par :  
Entreprise: **EDIL PLAST S.R.L.**  
Adresse: VIA MASTRO GIORGIO 2  
Ville: 47122 FORLI (FC)  
Province ou région: ITALY  
Numéro de Téléphone: +39 0543754811  
Web: [www.firstcor.com](http://www.firstcor.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +39 0543754811 (Disponible seulement en horaire de bureaux)

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

#### 2.1 Classification du mélange.

Conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:

Eye Irrit. 2 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Flam. Liq. 2 : Liquide et vapeurs très inflammables.

STOT SE 3 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage.

#### Étiquetage conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement:

#### **Danger**

Phrases H:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Phrases P:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 2 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie: utiliser extincteur de type poudre ou CO2 pour l'extinction.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une station de traitement autorisé

Contient:  
méthyléthylcétone  
cyclohexanone

### 2.3 Autres dangers.

Le mélange ne contient pas de substances classées COMME PBT (Persistant, Bioaccumulable et Toxique).  
Le mélange ne contient pas de substances classées vPvB (très persistantes et très bioaccumulables).  
Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

### Le produit peut présenter les risques supplémentaires suivants :

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

### 3.1 Substances.

Pas Applicable.

### 3.2 Mélanges.

Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règlement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates:

Identifiants	Nom	Concentration	(*)Classification Règlement (CE) No 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques
Index No: 606-010-00-7 CAS No: 108-94-1 CE No: 203-631-1 Registration No: 01-2119453616-35-XXXX	[1] cyclohexanone	>= 50% < 75 %	Acute Tox. 4 *, H332 - Flam. Liq. 3, H226	-
Index No: 606-002-00-3 CAS No: 78-93-3 CE No: 201-159-0 Registration No: 01-2119457290-43-XXXX	[1] butanone,méthyléthylcétone	>=10% < 25%	Eye Irrit. 2, H319 - Flam. Liq. 2, H225 - STOT SE 3, H336	-

(\*) Le texte complet des phrases H est détaillé dans le section 16 de cette fiche de sécurité.

\* Voir le règlement (CE) n ° 1272/2008, annexe VI, section 1.2.

[1] Substance avec une limite d'exposition professionnelle (voir section 8.1).

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS.

Les informations sur la composition mise à jour du produit ont été envoyées au Service d'information toxicologique (Institut national de toxicologie et des sciences médico-légales). En cas d'empoisonnement, appelez le Service d'information toxicologique : Tél (24h/24) +34 91 562 04 20.

### 4.1 Description des premiers secours.

En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander l'assistance d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 3 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

### **En cas d'inhalation.**

Mettre la victime de l'accident à l'air libre, la maintenir au chaud et en position de repos, si sa respiration est irrégulière ou s'interrompt, pratiquer sur cette dernière la technique de la respiration artificielle. Ne rien lui administrer par voie orale. Si la victime est inconsciente, la mettre dans une position adéquate et demander l'aide d'un médecin. Il est recommandé pour les personnes qui dispensent les premiers soins, l'équipement de protection individuelle (voir la section 8).

### **En cas de contact avec les yeux.**

Enlever les lentilles de contact, le cas échéant c'est facile à faire. Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 10 minutes, tout en étirant régulièrement les paupières vers le haut et demander l'aide d'un médecin. Ne pas permettre à la personne de se frotter l'œil affecté.

### **En cas de contact avec la peau.**

Retirer les vêtements souillés. Nettoyer vigoureusement la peau avec de l'eau et du savon ou tout produit nettoyant adapté. NE JAMAIS utiliser de solvants ou diluants.

### **En cas d'ingestion.**

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin. Maintenir la victime en position de repos. NE JAMAIS provoquer le vomissement.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.**

Produit irritant, le contact répété et prolongé avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des rougeurs, des ampoules ou une dermatite. L'inhalation de la brume de pulvérisation ou de particules en suspension peut provoquer des irritations des voies respiratoires, certains symptômes ne sont pas immédiats.

Produit nocif, une exposition prolongée par inhalation peut provoquer des effets anesthésiques et nécessiter une assistance médicale immédiate.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.**

En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander l'assistance d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas se faire vomir. Si la personne vomit, libérez les voies aériennes.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.**

Le produit est facilement inflammable, elle peut provoquer ou aggraver considérablement un incendie, il faut prendre les mesures de prévention nécessaires et écarter les risques. En cas d'incendie, il est recommandé d'appliquer les mesures suivantes:

### **5.1 Moyens d'extinction.**

#### **Moyens d'extinction appropriés:**

Extincteur de type poudre ou CO2. En cas d'incendies plus importants il est possible d'utiliser aussi la mousse résistant à l'Alcool et la pulvérisation d'eau.

#### **Moyens d'extinction inappropriés:**

Pour l'extinction ne jamais utiliser un jet direct d'eau. En présence de tension électrique ne pas utiliser de l'eau ou de la mousse comme moyen d'extinction.

### **5.2 Dangers particuliers résultant du mélange.**

#### **Risques particuliers.**

Le feu peut produire une épaisse fumée noire. En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

En cas d'incendie, et en fonction de son ampleur peut atteindre se produire:

- Vapeurs ou gaz inflammables

### **5.3 Conseils aux pompiers.**

Rafrâchir par pulvérisation d'eau tout réservoir, citerne ou récipient proche du feu ou de toute autre source de chaleur. Tenir compte de la direction du vent. Veiller à ce que les produits utilisés lors de l'extinction d'un incendie ne se déversent pas dans les systèmes d'évacuation d'eau, les égouts ou dans un cours d'eau. Suivez les instructions du plan ou des plans d'urgence et d'évacuation incendie si elles sont disponibles.

### **Équipement de protection anti-incendies.**

En fonction de la magnitude ou de l'importance de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protection thermique, d'appareils de respiration individuels, de gants, de lunettes de protection ou de masques anatomiques faciaux et de bottes peut s'avérer nécessaire. Au cours de l'extinction et en fonction de l'ampleur et la proximité de feu, il peut être nécessaire des gants de protection chimique et l'équipement de protection supplémentaires, costumes réfléchissants de chaleur ou des combinaisons étanches au gaz.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 4 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Éliminer les points possibles d'inflammation et ventiler les locaux. Ne pas fumer. Éviter de respirer les fumées. Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter la pollution des systèmes d'évacuation d'eau, des sources superficielles ou souterraines, ainsi que du sol et sous-sol.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Recouvrir pour nettoyage la totalité de la substance répandue à l'aide de produits absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, farine fossile, etc.). Verser le produit ainsi que la substance absorbante dans un container adapté. La zone polluée doit immédiatement être nettoyée à l'aide d'un décontaminant adéquat. Verser le décontaminant ainsi que les restes du produit dans un récipient ouvert, les garder ainsi pendant quelques jours jusqu'à ce que plus aucune réaction ne se produise.

#### 6.4 Référence à d'autres sections.

Pour tout contrôle d'exposition et mesures de protection individuelle, voir section 8.

Pour l'ultérieure élimination des résidus, se reporter aux recommandations décrites dans la section 13.

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol. Elles peuvent former en se combinant avec l'air des mélanges explosifs. Éviter la formation de concentrations de vapeur dans l'air, inflammables ou explosives; éviter des concentrations de vapeur supérieures aux limites d'exposition dans le travail. Le produit ne peut être utilisé que dans des zones où toute flamme non protégée ou toute source de chaleur ont été supprimées. Le réseau électrique doit être adéquatement protégé et aux normes.

Le produit peut se charger d'électricité statique: lors du transvasement du produit utiliser toujours des prises de terre. Les opérateurs doivent toujours être équipés de chaussures et de vêtements anti-statiques et les sols doivent être conducteurs.

Garder le produit dans son conditionnement bien fermé, loin de toute source de chaleur, étincelles ou feu. Ne jamais utiliser d'outil susceptible de produire des étincelles. Pour la protection personnelle se reporter à la section 8.

Il est formellement interdit de fumer, manger ou boire dans la zone d'application du produit.

Respecter la législation relative à la Sécurité et à l'Hygiène dans le cadre du travail.

Ne jamais utiliser la pression pour vider les containers, ces derniers n'ayant pas été conçus pour résister à la pression. Conserver le produit dans un récipient de même matériau que le récipient ou container original.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Magasiner le produit en accord avec la législation locale correspondante. Tenir compte des indications portées sur l'étiquette. Conserver les containers entre 5 et 35°, dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart de toute source de chaleur et protégé de la lumière du soleil. Garder à l'écart de toute flamme. Éloigner de tout agent oxydant ou matériau hautement acide ou alcalin. Ne pas fumer. Refuser l'accès au personnel non autorisé. Une fois ouvert, tout container doit être précautionnement refermé et positionné verticalement afin d'éviter toute chute ou renversement.

Le produit n'est pas affecté par la Directive 2012/18/UE (SEVESO III).

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Il n'y a pas de recommandations spécifiques pour l'utilisation de ce produit autre que ceux déjà mentionnés.

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

#### 8.1 Paramètres de contrôle.

Limite d'exposition pendant le travail pour:

Nom	N. CAS	Pays	Valeur limite	ppm	mg/m <sup>3</sup>
cyclohexanone	108-94-1	Koninkrijk België/Royaume de Belgique/Königreich Belgien [1]	Huit heures	10	40,8
			Court terme	20	81,6

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 5 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

		Schweiz [2]	Huit heures	25	100		
			Court terme	50	200		
		France [3]	Huit heures	10	40,8		
			Court terme	20	81,6		
		butanone,méthyléthylcétone	78-93-3	Koninkrijk België/Royaume de Belgique/Königreich Belgien [1]	Huit heures	200	600
					Court terme	300	900
Schweiz [2]	Huit heures			200	590		
	Court terme			200	590		
France [3]	Huit heures			200	600		
	Court terme			300	900		

[1] According "Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle" (VLEP) or "Grenswaarden voor Beroepsmatige Blootstelling" (GWBB) list adopted by Belgian Ministry of Employment and Labour.

[2] Laut Grenzwerte am Arbeitsplatz, adoptiert für Schweizerische Unfallversicherungsanstalt Suva.

Selon la liste de Valeurs limites d'exposition aux postes de travail adoptés par Caisse nationales suisse d'assurance en ca d'accidents Suva.

[3] Selon la liste de Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France adoptés par Institut national de la recherche scientifique.

Le produit ne contient pas de substances avec des Valeurs Limites Biologiques.

Niveaux de concentration DNEL/DMEL:

Nom	DNEL/DMEL	Type	Valeur
cyclohexanone CAS No: 108-94-1 EC No: 203-631-1	DNEL (General population)	Oral, Long-term, Systemic effects	1,5 (mg/kg/d)
	DNEL (General population)	Oral, Acute, Systemic effects	1,5 (mg/kg)
	DNEL (Workers)	Cutané, Long-term, Systemic effects	4 (mg/kg/d)
	DNEL (General population)	Cutané, Long-term, Systemic effects	1 (mg/kg/d)
	DNEL (Workers)	Cutané, Acute, Systemic effects	4 (mg/kg/d)
	DNEL (General population)	Cutané, Acute, Systemic effects	1 (mg/kg)
	DNEL (Workers)	Inhalation, Long-term, Systemic effects	40 (mg/m3)
	DNEL (General population)	Inhalation, Long-term, Systemic effects	10 (mg/m3)
	DNEL (Workers)	Inhalation, Acute, Local effects	80 (mg/m3)
	DNEL (General population)	Inhalation, Acute, Local effects	40 (mg/m3)
	DNEL (Workers)	Inhalation, Acute, Systemic effects	80 (mg/m3/15 min)
	DNEL (General population)	Inhalation, Acute, Systemic effects	20 (mg/m3)
	DNEL (Workers)	Inhalation, Long-term, Local effects	40 (mg/m3)
	DNEL (General population)	Inhalation, Long-term, Local effects	20 (mg/m3)
butanone,méthyléthylcétone CAS No: 78-93-3 EC No: 201-159-0	DNEL (Workers)	Inhalation, Long-term, Systemic effects	600 (mg/m <sup>3</sup> )
	DNEL (General population)	Inhalation, Long-term, Systemic effects	106 (mg/m <sup>3</sup> )
	DNEL (Workers)	Cutané, Long-term, Systemic effects	1161 (mg/kg bw/day)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 6 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

	DNEL (General population)	Cutané, Long-term, Systemic effects	412 (mg/kg bw/day)
	DNEL (General population)	Oral, Long-term, Systemic effects	31 (mg/kg bw/day)
	DMEL (General population)	Inhalation, Long-term, Systemic effects	106 (mg/m <sup>3</sup> )
	DMEL (General population)	Cutané, Long-term, Systemic effects	412 (mg/m <sup>3</sup> )

DNEL : Derived No Effect Level, (niveau sans effets secondaires) niveau d'exposition à la substance en dessous duquel ne sont pas prévus d'effets défavorables.

DMEL: Derived Minimal Effect Level (niveau avec effets secondaires minimums) Niveau d'exposition correspondant à un risque faible, ce risque doit être considéré comme le minimum tolérable.

Niveaux de concentration PNEC:

Nom	Détails	Valeur
cyclohexanone CAS No: 108-94-1 EC No: 203-631-1	Eau fraiche	0,1 (mg/l)
	Eau du mer	0,01 (mg/l)
	Sédiment-eau fraiche	0,0951 (mg/l)
	sol	0,0435 (mg/kg)
	Sédim-eau du mer	0,0512 (mg/L)
	Eau-interm. release	1 (mg/L)
butanone,méthyléthylcétone CAS No: 78-93-3 EC No: 201-159-0	Eau (eau fraiche)	55,8 (mg/L)
	Eau (eau du mer)	55,8 (mg/L)
	Sol	22,5 (mg/kg soil dw)
	Eau (rejets intermittents)	55,8 (mg/L)
	STP	709 (mg/L)
	sédiment (eau fraiche)	284,74 (mg/kg sediment dw)
	sédiment (eau du mer)	284,7 (mg/kg sediment dw)
	oral (Danger pour les prédateurs)	1000 (mg/kg food)

PNEC: Predicted No Effect Concentration, (Concentration prévue sans effet) concentration de la substance en dessous de laquelle ne sont pas prévus d'effets défavorables dans le comportement environnemental.

### 8.2 Contrôles de l'exposition.

#### Mesures d'ordre technique:

Prévoir un système d'aération adapté, au moyen de l'installation d'une unité d'extraction- ventilation locale ainsi que d'un système général d'extraction.

<b>Concentration:</b>	<b>100 %</b>
<b>Utilisation(s):</b>	<b>Colle pour PVC. Haute pression</b>
<b>Protection respiratoire:</b>	
PPE:	Masque filtrant pour se protéger contre les gaz et les particules.
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie III. Le masque doit offrir un champ de vision large posséder une forme anatomique et être étanche et hermétique.
Normes CEN:	EN 136, EN 140, EN 405
Maintenance:	Il ne doit pas être stocké dans des endroits exposés à des températures élevées ou humides avant son utilisation. Il faut contrôler particulièrement l'état des valves d'inhalation et exhalation de l'adaptateur facial.
Observations:	Lire attentivement les instructions du fabricant concernant l'utilisation et l'entretien de l'équipement. Coupler à l'équipement les filtres nécessaires, en fonction des caractéristiques spécifiques du risque (particules et aérosols: P1-P2-P3, Gaz et vapeurs : A-B-E-K-AX) en les changeant selon les recommandations du fabricant.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 7 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

Type de filtre nécessaire:	A2		
<b>Protection des mains:</b>			
PPE:	Gants de protection contre les produits chimiques		
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie III.		
Normes CEN:	EN 374-1, En 374-2, EN 374-3, EN 420		
Maintenance:	Conserver dans un endroit sec, à l'abri d'une quelconque source de chaleur, et des rayons du soleil. Ne pas modifier les gants pour éviter d'altérer leur résistance. Ne pas appliquer de peinture, de dissolvant ou d'adhésif.		
Observations:	Les gants doivent être de la bonne taille et s'ajuster à la main sans être trop serrés ni trop lâches. Les gants doivent toujours être portés avec les mains propres et sèches.		
Matériaux:	Butyle	Temps de pénétration (min.): > 480	Epaisseur du matériau (mm): 0,7
<b>Protection des yeux:</b>			
PPE:	Lunettes de protection avec monture intégrale		
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie II. Lunettes de protection avec monture intégrale pour se protéger contre la poussière, la fumée, les brouillards et les vapeurs.		
Normes CEN:	EN 165, EN 166, EN 167, EN 168		
Maintenance:	La visibilité au travers des lunettes doit être optimale, c'est pourquoi il faut les nettoyer tous les jours et les désinfecter régulièrement, conformément aux instructions du fabricant.		
Observations:	Indicateurs de détérioration tels que: lunettes présentant une couleur jaunâtre, des rayures superficielles ou plus profondes, etc.		
<b>Protection de la peau:</b>			
PPE:	Vêtements de protection avec des propriétés antistatiques		
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie II. Les vêtements de protection ne doivent pas être portés trop serrés ou trop lâches, pour ne pas gêner les mouvements de l'utilisateur.		
Normes CEN:	EN 340, EN 1149-1, EN 1149-2, EN 1149-3, EN 1149-5		
Maintenance:	Appliquer les instructions de lavage et de conservation fournies par le fabricant pour garantir une protection invariable.		
Observations:	Les vêtements de protection devraient être confortables et protéger contre le risque pour lesquels ils ont été prévus, avec les conditions environnementales, le niveau d'activité de l'utilisateur et le temps d'utilisation prévus.		
PPE:	Chaussures de protection avec des propriétés antistatiques		
Caractéristiques:	Marquage «CE» Catégorie II.		
Normes CEN:	EN ISO 13287, EN ISO 20344, EN ISO 20346		
Maintenance:	Les chaussures doivent être soumises à un contrôle régulier et il faudra les remplacer si elles ne sont pas en excellent état.		
Observations:	Le confort pendant l'utilisation et la tolérance sont des facteurs qui dépendent que chaque individu. Par conséquent, il convient d'essayer plusieurs modèles et si possible plusieurs largeurs.		

### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Aspect: Liquide visqueux

Couleur: Incolore

Odeur:Caractéristique

Seuil olfactif:P.D./P.A.

pH:P.D./P.A.

Point de fusion:P.D./P.A.

Point d'ébullition: 123 °C

Point d'inflammation: 8 °C

Taux d'évaporation: P.D./P.A.

Inflammabilité (solide, gaz): P.D./P.A.

Limite inférieure d'explosivité: P.D./P.A.

Limite supérieure d'explosivité: P.D./P.A.

Pression de vapeur: 22 mmHg à 20°C

Densité de la vapeur:P.D./P.A.

Densité relative:1,00gr/cm3 à 20°C

Solubilité:P.D./P.A.

Liposolubilité: P.D./P.A.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 8 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

Hydro solubilité: P.D./P.A.  
Coefficient de partage (n-octanol/eau): P.D./P.A.  
Température d'auto inflammabilité: P.D./P.A.  
Température de décomposition: P.D./P.A.  
Viscosité: 9000-16000cP  
Propriétés explosives: P.D./P.A.  
Propriétés comburantes: P.D./P.A.  
P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

### 9.2 Autres informations.

Point de goutte: P.D./P.A.  
Scintillation: P.D./P.A.  
Viscosité cinématique: 9.000-16.000 cP  
P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

### 10.1 Réactivité.

Le produit ne présente pas de danger par leur réactivité.

### 10.2 Stabilité chimique.

Instable en contact avec:

- Acides
- Bases
- Agents oxydants

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses.

Dans certaines conditions cela peut produire une réaction de polymérisation

### 10.4 Conditions à éviter.

Eviter les conditions suivantes

- Chauffage
- Haute température
- Contact avec des matériaux incompatibles

### 10.5 Matières incompatibles.

Eviter les matières suivantes :

- Acides
- Bases
- Agents oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux.

Selon les conditions d'utilisation, peuvent se générer les produits suivants :

- Cox (oxydes de carbone)
- Composants organiques

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

SOLUTION IRRITANTE. Les projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations.

SOLUTION IRRITANTE. L'inhalation d'émanations dues à la vaporisation ou de particules en suspension dans l'air peut causer des problèmes d'irritations du tractus respiratoire. Elle peut également occasionner de graves problèmes respiratoires, une altération du système nerveux central et dans des cas extrêmes, induire une perte de conscience.

### 11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Un contact prolongé ou répété avec le produit peut donner lieu à une élimination de la graisse de la peau, susceptible de provoquer une dermatose de contact non allergique et permettant l'absorption du produit par la peau.

Les projections du produit dans les yeux peuvent provoquer des irritations et causer des dommages réversibles.

#### Information Toxicologique des substances présentes dans la composition.

Nom	Toxicité aiguë			
	Type	Essai	Espèce	Valeur
cyclohexanone	Oral	LD50	Rat	1620 mg/kg
	Cutané	LD50	Rabbit	947 mg/kg bw [1]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 9 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

CAS No: 108-94-1      EC No: 203-631-1	Inhalation	[1] American Industrial Hygiene Association Journal. Vol. 30, Pg. 470, 1969
		LC50      Rat      > 6.2 mg/L air (4 h) [1]
butanone,méthyléthylcétone	Oral	[1] study report, 1979. BASF-internal standards.
		LD50      Rat      2740 mg/kg bw [1]
		LD50      Rat      4.29 mL/kg bw [2]
		LD50      Rat (male)      2054 mg/kg [3]
Cutané	LD50      Rat (female)      2328 mg/kg [4]	
	[1] Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 19, Pg. 699, 1971	
Inhalation	[2] OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method)	
	[3] OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method) -reliability scoring was based on 2001 guideline.	
CAS No: 78-93-3      EC No: 201-159-0	Cutané	[4] OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method) -reliability scoring was based on 2001 guideline.
		LD50      Rabbit      6480 mg/kg bw [1]
CAS No: 78-93-3      EC No: 201-159-0	Inhalation	LD50      Rabbit      >10 mL/kg bw [2]
		[1] Shell Chemical Company. Vol. MSDS-5390-4
		[2] OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Range-Finding Toxicity Data: List VI, Smyth H, Carpenter C, Weil C, Pozzani U, & Striegel J, 1962.

a) toxicité aiguë;

Produit classé:

Toxicité aiguë (Inhalation), Catégorie 4: Nocif par inhalation.

Estimation de toxicité aiguë (ETA)

Mélanges:

ATE (Inhalation) = 13 mg/l/4 h (Vapeurs)

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Données non concluantes pour la classification.

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Produit classé:

Irritation oculaire, Catégorie 2: Provoque une sévère irritation des yeux.

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

Données non concluantes pour la classification.

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

Données non concluantes pour la classification.

f) cancérogénicité;

Données non concluantes pour la classification.

g) toxicité pour la reproduction;

Données non concluantes pour la classification.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique;

Produit classé:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles résultant d'une exposition unique, Catégorie 3:

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;

Données non concluantes pour la classification.

j) danger par aspiration.

Données non concluantes pour la classification.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 10 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

### 11.2 Informations concernant d'autres dangers.

#### Propriétés perturbatrices endocriniennes.

Ce produit ne contient pas de composants perturbateurs endocriniens ayant des effets sur la santé humaine.

#### Autres informations.

Aucune information n'est disponible sur les autres effets néfastes sur la santé.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

### 12.1 Toxicité.

Nom	Écotoxicité		
	Type	Essai	Valeur
cyclohexanone  CAS No: 108-94-1      EC No: 203-631-1	Poissons	LC50	Pimephales promelas 527 - 732 mg/L (96 h) [1]
			[1] Brooke LT et al. Center for Lake Superior Environmental Studies, University of Wisconsin. Acute Toxicities of Organic Chemicals to Fathead Minnows (Pimephales promelas), Vol. I. 1984
	Invertébrés aquatiques	EC50	Daphnia magna > 100 mg/L (48 h) [1]
			[1] study report, 2003. OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
	Plantes aquatiques	EC50	ScS >100 mg/L (72h)
butanone,méthyléthylcétone	Poissons		Fish
		LC50	Pimephales promelas 3220 mg/l (96 h) [1]
		LC50	Pimephales promelas 2993 mg/l (96 h) [2]
		EC0	Pimephales promelas 1848 mg/l (96 h) [3]
		LC50	Pimephales promelas 1816 mg/l (24 h) [4]
		LC50	Pimephales promelas 1656 mg/l (72 h) [5]
			[1] Brooke, L.T., D.J. Call, D.L. Geiger, and C.E. Northcott 1984. Acute Toxicities of Organic Chemicals to Fathead Minnows (Pimephales promelas), Vol. 1. Center for Lake Superior Environmental Stud., Univ.of Wisconsin-Superior, Superior, WI :414
			[2] Experimental result, 1998.
			[3] Experimental result, 1998.
			[4] Experimental result, 1998.
		[5] Experimental result, 1998.	
Invertébrés aquatiques	EC50	Crustacean	5090 mg/l (48 h) [1]
	EC50	Daphnia magna	308 mg/l (48 h) [2]
	EC0	Daphnia magna	136 mg/l (48 h) [3]
	LC50	Daphnia magna	8890 mg/l (24 h) [4]
	LC100	Daphnia magna	>10000 mg/l (24 h) [5]
		[1] Randall, T.L., and P.V. Knopp 1980. Detoxification of Specific Organic Substances by Wet Oxidation. J.Water Pollut.Control Fed. 52(8):2117-2130	
		[2] OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test) reliability scoring based on 2002 guideline.	
		[3] OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test) reliability scoring based on 2002 guideline.	
		[4] Experimental result, 1977.	
		[5] Experimental result, 1977.	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 11 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

CAS No: 78-93-3	EC No: 201-159-0	Plantes aquatiques	CE50	Desmodemus	
			EC50	subspicatus	
			EC50	Pseudokirchnerell	>100 mg/L (7 dias)
			TT	a subcapitata	2029 mg/l (96 h) [1]
			(toxicity	Pseudokirchnerell	1888 mg/l (48 h) [2]
			threshold	a subcapitata	4300 mg/l (8 d) [3]
			concentra	Scenedesmus	
			tion)	quadricauda	
					[1] OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test) reliability based in 2006 guideline.
					[2] OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test) reliability based in 2006 guideline.
					[3] Experimental result, 1976.

### 12.2 Persistance et dégradabilité.

Il n'y a pas d'information sur la biodégradabilité des substances présentes.

Il n'y a pas d'information sur la dégradabilité des substances présentes. Aucune information n'est disponible sur la persistance et la dégradabilité du produit..

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation.

Information relative à la Bioaccumulation des substances présentes.

Nom	Bioaccumulation			
	Log Pow	BCF	NOECs	Niveau
cyclohexanone CAS No: 108-94-1      EC No: 203-631-1	0,81	-	-	Très faible
butanone,méthyléthylcétone CAS No: 78-93-3      EC No: 201-159-0	0,29	3,2	-	Très faible

### 12.4 Mobilité dans le sol.

Aucune information n'est disponible sur la mobilité dans le sol.

Il est donc essentiel d'éviter à tout prix qu'il ne se déverse dans les égouts ou cours d'eau.

Éviter qu'il ne pénètre dans le sol.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Aucune information n'est disponible sur les résultats de l'évaluation PBT et vPvB du produit.

### 12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes.

Ce produit ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien sur l'environnement.

### 12.7 Autres effets secondaires.

Aucune information n'est disponible sur les autres effets néfastes sur l'environnement.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Il est interdit de le déverser dans les égouts ou cours d'eau. Les résidus et containers vides doivent être manipulés et éliminés en accord avec la législation locale / nationale correspondante en vigueur.

Suivre les dispositions de la Directive 2008/98/CE relative à la gestion des déchets.

Classification des déchets selon le catalogue européen des déchets:

08 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 12 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

08 04 déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)  
08 04 09 déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Résidu classifié comme dangereux.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transporter selon les normes ADR/TPC pour le transport routier, les RID par chemin de fer, les IMDG pour le transport maritime et les ICAO/IATA pour le transport aérien.

**Terre:** Transport par route: ADR, Transport par chemin de fer: RID.

Documentation de transport: Lettre de port et Instructions écrites.

**Mer:** Transport par bateau: IMDG.

Documentation de transport: Connaissance d'embarquement.

**Air:** Transport en avion: IATA/ICAO.

Document de transport: Connaissance aérien.

#### 14.1 Numéro ONU, Numéro ID.

N° ONU: 1133

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies.

Description:

ADR: UN 1133, ADHÉSIFS, 3, GE III, (E)

IMDG: UN 1133, ADHÉSIFS, 3, GE III (8°C)

OACI/IATA: UN 1133, ADHÉSIFS, 3, GE III

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

Classe(s): 3

#### 14.4 Groupe d'emballage.

Groupe d'emballage: III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement.

Contaminant marin: Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

F-E,S-DEtiquettes: 3



Numéro de danger: Pas Applicable.

ADR LQ: 5 L

IMDG LQ: 5 L

Dispositions pour le transport en vrac ADR: Transport en vrac non autorisée par l'ADR

Transport par bateau, FEm – Fiches d'urgence (F – Incendie, S – Dispersion):

Procéder conformément au point 6.

#### 14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI.

Le produit n'est pas transporté en vrac.

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

#### 15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Le produit n'est pas affecté par le Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

##### Composé organique volatil (COV)

Teneur en COV (p/p): 47,87 %

Teneur en COV: 478,7 g/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 13 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

Classification du produit en accord avec l'Annexe I de la Directive 2012/18/UE (SEVESO III): N/A  
Le produit n'est pas affecté par le Règlement (UE) No 528/2012 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des biocides.  
Le produit ne se trouve pas affecté par le processus établi dans le Règlement (UE) No 649/2012, relatif à l'exportation et à l'importation de produits chimiques dangereux.

Classe de contamination de l'eau (Allemagne): WGK 1: Peu dangereux pour l'eau. (Auto classé selon le Règlement AwSV)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique.

Il n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique du produit.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS.

Texte complet des phrases H apparaissant dans la section 3:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Codes de classification:

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë (Inhalation), Catégorie 4

Eye Irrit. 2 : Irritation oculaire, Catégorie 2

Flam. Liq. 2 : Liquide inflammable, Catégorie 2

Flam. Liq. 3 : Liquide inflammable, Catégorie 3

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles résultant d'une exposition unique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour déterminer la classification des mélanges conformément au règlement (CE) no 1272/2008 [CLP] :

Dangers physiques Basé sur les données d'essai

Dangers pour la santé Méthode de calcul

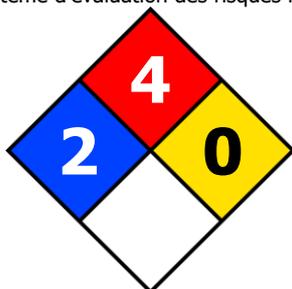
Dangers pour l'environnement Méthode de calcul

Il est recommandé de suivre une formation basique sur la sécurité et l'hygiène au travail, pour pouvoir manipuler correctement le produit.

Informations sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) USA:

CAS No	Nom	Etat
108-94-1	cyclohexanone	Inscrit13
78-93-3	butanone,méthyléthylcétone	Inscrit13

Système d'évaluation des risques NFPA 704:



Health hazard: 2 (Hazardous)

Flammability: 4 (Below 73°F)

Reactivity: 0 (Stable)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878)

## IT005 – COLLE PVC GEL FIRST

Version: 1

Date de révision: 08/06/2022

Page 14 de 14

Date d'impression: 08/06/2022

Abréviations et acronymes utilisés:

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route.  
AwSV: Règlement d'Installations pour la manipulation de substances dangereuses pour l'eau.  
BCF: Factor de bioconcentration.  
CEN: Comité européen de normalisation.  
DMEL: Derived Minimal Effect Level (niveau avec effets secondaires minimums) Niveau d'exposition correspondant à un risque faible, ce risque doit être considéré comme le minimum tolérable.  
DNEL: Derived No Effect Level, (niveau sans effets secondaires) niveau d'exposition à la substance en dessous duquel ne sont pas prévus d'effets défavorables.  
EC50: Concentration efficace moyenne.  
PPE: Équipements de protection individuelle.  
IATA: Association Internationale de Transport Aérien.  
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale.  
IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses.  
LC50: Concentration létale, 50%.  
LD50: Dose létale, 50%.  
Log Pow: Logarithme du coefficient octanol-eau.  
NOEC: Concentration sans effet observé.  
PNEC: Predicted No Effect Concentration, (Concentration prévue sans effet) concentration de la substance en dessous de laquelle ne sont pas prévus d'effets défavorables dans le comportement environnemental.  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.  
WGK: Classes de danger lié à l'eau.

Principales références de la littérature et sources de données:

<http://eur-lex.europa.eu/homepage.html>

<http://echa.europa.eu/>

Règlement (UE) 2020/878

Règlement (CE) No 1907/2006.

Règlement (UE) No 1272/2008.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité ont été rédigées conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.